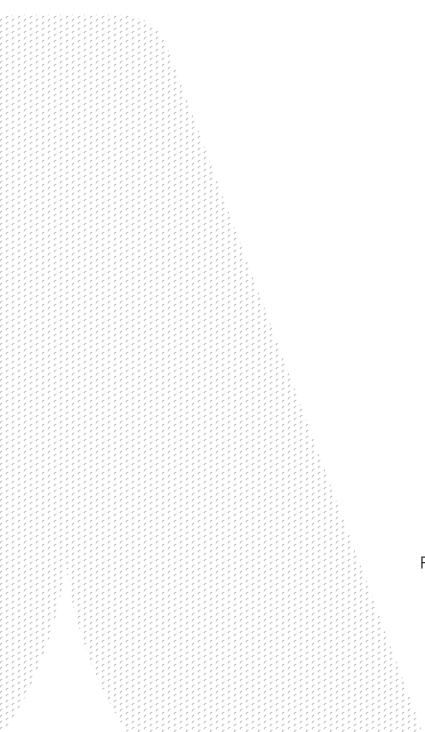


UNE AIDE EFFICACE

LA FONDATION EFA



Fondation Fonds d'indemnisation
des victimes de l'amiante

Stiftung Entschädigungsfonds für Asbestopfer

Fondazione Fondo per le
vittime dell'amianto

Foundation compensation fund for asbestos victims



« Le danger de la fibre d'amiante, autrefois portée aux nues, est encore bien présent. »

Benjamin Schlesinger, directeur de la Fondation EFA

UN SOUTIEN RAPIDE ET ÉQUITABLE

PLUS DE JUSTICE SOCIALE POUR LES VICTIMES DE L'AMIANTE

L'amiante peut causer le cancer. On l'a malheureusement constaté qu'une fois que l'utilisation de ce matériau avait été autorisée dans des milliers de produits. Cela représente de grands défis pour les personnes concernées, leurs proches et l'ensemble de la société.

La Fondation EFA conseille les personnes concernées et leurs proches dans toutes les questions liées à une maladie due à l'amiante. Dans le cadre de ses possibilités, elle promeut l'égalité des personnes concernées – indépendamment du fait que le contact avec l'amiante se soit produit dans un contexte professionnel ou privé. Elle sensibilise également l'opinion publique par des informations ciblées. La Fondation EFA est une organisation d'utilité publique et par conséquent exonérée d'impôts. Elle est subordonnée à l'autorité fédérale de surveillance des fondations.

LA MENACE INVISIBLE

ENTRETIEN AVEC LE D^R MÉD. ALEXANDER TURK, PRÉSIDENT DE LUNGE ZÜRICH

Le D^r méd. Alexander Turk est médecin-chef en médecine interne au Seespital Horgen. En tant que spécialiste des poumons, le président de LUNGE ZÜRICH est confronté au thème de l'amiante depuis longtemps déjà : « La manipulation de l'amiante recèle de graves dangers pour la santé. Des quantités infimes de poussière d'amiante suffisent pour déclencher une maladie. Lorsqu'on la respire, les poumons tentent de se débarrasser des fibres qui y pénètrent. Ces dernières se retrouvent ainsi dans la plèvre, où elles peuvent engendrer un mésothéliome malin, une tumeur maligne de la plèvre ou du péritoine, même des décennies après l'exposition.

Lorsque ce cancer très agressif est diagnostiqué tôt, une opération est possible. Cependant, la plupart du temps, l'espérance de vie est d'environ 12 mois. Grâce à des traitements comme la chimiothérapie, elle peut être rallongée à 18 mois. Nous connaissons des cas où un mésothéliome s'est déclaré 20 ans après le contact des patientes et patients avec l'amiante à travers les vêtements de travail de leurs parents. Ce sont des cas dramatiques, d'autant plus que l'élément déclencheur n'était pas dû à un contact professionnel, mais privé. »

« Des quantités
infimes de poussière
d'amiante suffisent
pour déclencher
une maladie. »

D^r méd. Alexander Turk,
président de LUNGE ZÜRICH



QUE POUVONS-NOUS FAIRE POUR VOUS ?

LE CARE-SERVICE

Chaque année, environ 200 personnes contractent une tumeur maligne de la plèvre ou du péritoine (mésothéliome). De nombreuses personnes se sentent dévastées par ce diagnostic. Pour elles, il ne s'agit en effet pas seulement d'accepter la maladie. Elles se retrouvent également confrontées à des questions concrètes. Vais-je suivre un traitement ? Quelles sont les thérapies possibles ? Qui peut m'aider ? Comment vais-je financer cela ? La plupart des personnes se sentent dépassées.

Le Care-Service répond volontiers aux personnes concernées et à leurs proches – personnellement ou par téléphone. Des infirmières et infirmiers diplômés fournissent des conseils en français, en italien ou en allemand. Pour les questions techniques, ils ou elles établissent le contact avec des spécialistes du domaine de la médecine, de la psychologie ou du traitement spécifique.

Les préoccupations les plus fréquentes des personnes concernées

- 20-25%** Informations générales
- 20%** Questions relatives à l'impact et aux conséquences de la maladie sur la vie quotidienne
- 20%** Questions médicales sur le diagnostic, la prise en charge et le traitement des maladies dues à l'amiante
- 15%** Mise en contact avec des spécialistes de divers domaines médicaux
- 10%** Informations sur la Fondation EFA
- 5%** Check-up médicaux et matériel d'information



« Les personnes concernées sont confrontées à d'énormes défis. »

Jocelyne Gianini,
Care-Service Tessin

« Nous accueillons, soutenons et écoutons. »

Jocelyne Gianini, Care-Service Tessin

« Nous voulons offrir aux personnes concernées et à leurs proches un lieu où ils se sentent accueillis avec leurs préoccupations. Les demandes que nous recevons sont aussi variées que les personnes qui font appel à notre service de consultation. Certaines questions portent uniquement sur l'adresse d'un ou d'une spécialiste, d'autres nécessitent un soutien plus complexe. Le diagnostic bouleverse la vie de la plupart des victimes. Elles doivent affronter leur avenir et prendre des décisions. Un défi important et difficile qui suscite des émotions fortes.

Nous accueillons les personnes, les soutenons et les écoutons – cela est indispensable pour leur permettre de faire face à leur situation. Il peut aussi s'agir de questions qu'elles n'ont pas osé poser à leur médecin ou au personnel soignant. Il arrive en effet souvent que les questions les plus importantes viennent à l'esprit lorsqu'on est déjà dans le couloir. Nous accueillons aussi des personnes qui ont besoin d'un conseil technique. Dans ce cas, nous les adressons à des spécialistes. »

« Le plus grand succès de la Fondation EFA, c'est qu'elle fournit une aide véritable aux personnes concernées. »

Urs Berger, président du Conseil de Fondation

VOUS SOUHAITEZ SOLLICITER UNE INDEMNISATION

LES CONDITIONS PRÉALABLES

L'inhalation d'infimes quantités de poussière d'amiante déjà peut engendrer une tumeur maligne de la plèvre ou du péritoine (mésothéliome) des décennies plus tard. Cela peut se produire dans un contexte professionnel ou privé. En cas de maladie professionnelle, l'étendue des prestations est basée sur les indemnités actuelles de l'assurance-accidents obligatoire.

Vous doutez ou avez des questions

Notre Care-Service se tient volontiers à votre disposition pour répondre à vos questions initiales. Il conseille en français, en italien ou en allemand. Vous en trouverez les coordonnées au dos de cette brochure. Par ailleurs, les réponses aux questions fréquentes peuvent être consultées sur :

QR

Conditions préalables en vue d'un soutien financier

- Vous avez contracté une tumeur maligne de la plèvre ou du péritoine (mésothéliome) après 2006.
- Votre maladie a été causée par un contact avec de l'amiante en Suisse.
- Vous êtes membre de la famille proche d'une personne concernée ou possédez une procuration.
- L'assurance-accidents ne couvre pas la maladie ou ne le fait que partiellement.

Si vous obtenez une indemnisation de la Fondation EFA, vous renoncez à entamer toute autre action en responsabilité en rapport avec votre maladie. Le règlement d'indemnisation détaillé peut être consulté sur notre site internet.



CE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR VOTRE DEMANDE

LISTE DE CONTRÔLE

Veillez nous faire parvenir les documents en français, en italien ou en allemand. Les traductions d'autres langues doivent être officiellement certifiées.

- **Votre demande d'indemnisation**
- **Rapports médicaux**
Veillez joindre les éventuelles analyses tissulaires, radiographies, tomographies par ordinateur.
- **Justification du contact avec de l'amiante**
Décrivez quand, où, et pendant combien de temps vous avez potentiellement été en contact avec l'amiante en Suisse.
- **Livret de famille**

Documents supplémentaires

- Dans certains cas, nous vous demandons des documents additionnels. Vous en trouverez les détails ainsi qu'une liste de contrôle à télécharger sur notre site internet :



QR

CONTACT

Fondation Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante

% Union syndicale suisse
Monbijoustrasse 61, 3007 Berne
+41 41 418 89 79, info@stiftung-efa.ch
stiftung-efa.ch

Care-Service Suisse alémanique

+41 44 268 20 00, care-service@lunge-zuerich.ch

Care-Service Suisse romande

+41 21 623 38 00, care-service@lpvd.ch

Care-Service Tessin

+41 91 973 22 80, care-service@legapolm.ch

Service-Center Demandes

+41 41 418 89 79, gesuche@stiftung-efa.ch

Demandes des médias

+41 31 311 00 16, medien@stiftung-efa.ch

